



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Allier

**Résultats épreuve d'admission examen TAXI VTC des 3 et 4 décembre 2018
département de l'Allier**

Nom	Prénom	Type	Résultat
BAUMAN	Nicolas	TAXI	ADMIS
BILLET	Martin	TAXI	ADMIS
BRENOT	Christian	TAXI	ADMIS
CANNIOT	Karim	VTC	ADMIS
CORTIER	Séverine	TAXI	ADMIS
DAENINCKX	Alexis	TAXI	ADMIS
DUBUC	Carine	TAXI	ADMIS
FORTE	Julien	TAXI	ADMIS
FOUCAUD	Thomas	TAXI	ADMIS
GAYON	Alexis	TAXI	ADMIS
GIRARD	Christopher	TAXI	ADMIS
GOURNILLAT	Gaston	TAXI	NON ADMIS
JOSELIN	Julien	TAXI	ADMIS
LECLERC	Dominique	VTC	ADMIS
MACEDO	Francisco	TAXI	ADMIS
MARIONNEAU	Evan	TAXI	ADMIS
NOURI	Julien	TAXI	ADMIS
RANGLARET	Olivier	TAXI	ADMIS
RAYNAUD	Cécile	TAXI	ADMIS
TOUBIO-FERNANDEZ	Valentin	TAXI	ADMIS



Moulins, le 6 décembre 2018

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier,

D. LINDRON

Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ALLIER

22 rue Pape-Carpantier - B. P. 1703 - 03017 MOULINS CEDEX - Tél. : 04 70 46 20 20 - Télécopie : 04 70 44 09 95

Courriel : contact@cma-allier.fr - Internet : cma-allier.fr - [@chambre.metiers.artisanat.allier](https://www.facebook.com/chambre.metiers.artisanat.allier)

créée par décret du 19 décembre 1930 en application de la loi du 26 juillet 1925